



# Procès-Verbal

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

16 JUIN 2023

Salle Claude Simonet à La Chapelle-sur-Erdre

### 1. Représentativité de l'Assemblée

---

Nombre de clubs : 215

Nombre de clubs présents : 117, représentant 54.42 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 208

Nombre de voix représentées : 1 441, représentant 65.26 % du total des voix

### 2. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

---

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19h04 et précise que cette Assemblée est organisée exceptionnellement à la Salle Claude Simonet, au siège du District de Football de Loire-Atlantique.

### 3. Présentation des travaux

---

Après un rappel des modalités de vote, le Directeur Administratif, Sébastien DURET présente la genèse des travaux ayant permis à l'aboutissement des propositions présentées aux votes.

Après avoir entendu les clubs lors des réunions de secteurs organisées l'hiver dernier, un groupe de travail constitué de Présidents de clubs, d'un représentant de l'Amicale des Éducateurs de Loire-Atlantique, des Conseillers Techniques Départementaux PPF, de membres des commissions de gestion des compétitions seniors masculins et des arbitres et de membres du Comité de Direction, a travaillé sur la réorganisation des championnats seniors masculins dont la pyramide avait été modifiée par décisions du Comité de Direction suite à la réorganisation des championnats régionaux et après la pandémie.

Alain LEVIOL, Président de la Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculins, présente les conclusions des travaux qui ont amené à relever les besoins suivants :

- **Resserrer l'élite départementale** (=> réduire les disparités de niveaux)
- Réorganiser **une pyramide cohérente** des championnats **pour offrir plusieurs montées/descentes** entre chaque division
- **Accroître l'attractivité du championnat (2 montées par groupe(s))** de D1 en R3)
- **Proposer de répercuter** le surplus de descentes post-réforme Ligue + post-COVID en **différents phasages**
- **Remettre en corrélation** les calendriers Ligue et District
- **Proposer un retour à des groupes de 12 équipes** (offrir une alternative groupes de 10 ou de 12)
- **Proposer une Assemblée Générale avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023** pour pouvoir mettre en application les accessions/descentes dès le terme de la saison 2023-2024.

Il a été proposé par le groupe de travail d'obtenir la pyramide suivante :

- D1 : 2 groupes de 12 équipes
- D2 : 4 groupes de 12 équipes
- D3 : 8 groupes de 12 équipes
- D4 : 9 groupes de 12 équipes ou 10 groupes de 10 équipes
- D5 : 9 groupes de 12 équipes ou 12 groupes de 10 équipes

Plusieurs scénarii de mise en œuvre de cette pyramide ont été étudiés et trois sont proposés aux votes des clubs à l'occasion de l'Assemblée Générale. Il est également proposé deux variantes sur chaque scénario avec l'éventualité de groupes de 10 équipes dans les deux dernières divisions. Ces propositions figurent en annexe.

## 4. Vote 1 : format des groupes de championnat

---

Deux choix sont proposés aux votes :

**Choix 1 :** Passage des groupes à 12 équipes toutes divisions (D1 à D5)

**Choix 2 :** Passage des groupes de D1+D2+D3 à 12 équipes et D4+D5 à 10 équipes

La représentativité des votants exprimés sur ce vote est la suivante :

- votants ayant voté : 113
- voix exprimées : 1 387

		<b>Voix exprimées</b>	<b>Pourcentage</b>
Choix 1	12 équipes de D1 à D5	922	66,47%
Choix 2	12 équipes en D1, D2, D3 et 10 équipes en D4 et D5	465	33,53%

Le choix 1 est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

## 5. Vote 2 : mise en place de la pyramide des championnats

---

**Choix 1 : Scénario 1 avec une mise en place sous une saison au format définitif**

(Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024)

**Choix 2 : Scénario 2 avec une mise en place sous deux saisons au format définitif**

(Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025)

**Choix 3 : Scénario 3 avec une mise en place sous trois saisons au format définitif**

(Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026)

La représentativité des votants exprimés sur ce vote est la suivante :

- votants ayant voté : 113
- voix exprimées : 1 398

		<b>Voix exprimées</b>	<b>Pourcentage</b>
Choix 1	Scénario 1	528	37,77%
Choix 2	Scénario 2	575	41,13%
Choix 3	Scénario 3	295	21,10%

Le choix 2 est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

## 6. Discours de clôture du Président du District

---

Le Président du District clôture cette Assemblée Générale Extraordinaire à 19h56 et invite les participants à un moment de convivialité offert par le District.

Le Président,  
Alain Martin



Le Secrétaire Général,  
Jean Pierre Bouillant



Localité	S	Numéro	Club
ST NAZAIRE	A	500258	U.MEAN PENHOET
LA CHAPELLE DES MARAIS	A	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
ST NAZAIRE	A	502069	ALERTE DE MEAN
GUERANDE	A	502274	ST AUBIN GUERANDE
HERBIGNAC	A	502394	ST CYR HERBIGNAC
ST LYPHARD	A	510460	AM. ST LYPHARD
ST ANDRE DES EAUX	A	510656	LA ST ANDRE
BESNE	A	520442	JEANNE D'ARC BESNE
DONGES	A	548648	DONGES F.C.
LE CROISIC	A	551779	F.C. COTE SAUVAGE CROISIC BATZ/MER
LA BAULE ESCOUBLAC	A	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
ST NAZAIRE	A	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
GUENROUET	B	513303	U.S. GUENRINOISE
PONTCHATEAU	B	521036	A.S. GUILLAUMOIS
ST ETIENNE DE MONTLUC	B	525241	F.C. STEPHANOIS
PONTCHATEAU	B	527392	ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU
PONTCHATEAU	B	540404	A.O.S. PONTCHATEAU
LE TEMPLE DE BRETAGNE	B	549344	TEMPLE CORDEMAIS F.C.
CAMPBON	B	560518	UNION BRIVET CAMPBON CHAPELLE LAUNAY
SAVENAY	B	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC
SEVERAC	B	582725	FC ATLANTIQUE MORBIHAN
CHATEAUBRIANT	C	502086	A.L. CHATEAUBRIANT
NOZAY	C	502505	NOZAY O.S.
VILLEPOT	C	515069	U.S. VILLEPOTAISE
GRAND AUVERNE	C	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS
VAY	C	518484	U.S. VAY
PLESSE	C	518734	E.S. DRESNY PLESSE
MARSAC SUR DON	C	518807	AV.S. MARSACAIS
RUFFIGNE	C	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE
SOUDAN	C	519514	U.S. SOUDAN
PLESSE	C	521035	COUDRAY O.S.
ST JULIEN DE VOUVANTES	C	546436	C.A.V.U.S. GLAINOISE
LA GRIGONNAIS	C	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.
DERVAL	C	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE Derval
ABBARETZ	C	581347	ABBARETZ SAFFRE FC
AVESSAC	C	581699	AVESSAC FEGREAC
ANCENIS	D	500268	R.C.ANCENIS-ST GEREON
MESANGER	D	516995	A.S. MESANGER
ST GEREON	D	520217	REV. ST GEREON
RIAILLE	D	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU
LE CELLIER	D	581259	LE CELLIER MAUVES FC
OUDON	D	581315	OUDON COUFFE FC
NORT SUR ERDRE	E	512355	NORT A.C.
ST MARS DU DESERT	E	513964	J.A ST MARS DU DESERT
PETIT MARS	E	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB
LES TOUCHES	E	516436	Les TOUCHES FOOTBALL CLUB
SUCE SUR ERDRE	E	516989	J. G.E. SUCE
HERIC	E	517367	HERIC FOOTBALL CLUB
GRANDCHAMP DES FONTAINES	E	518204	A.S. GRANDCHAMP
VIGNEUX DE BRETAGNE	E	520086	E.S. VIGNEUX
NOTRE DAME DES LANDES	E	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES
TREILLIERES	E	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES
CASSON	E	530791	A.S. CASSON

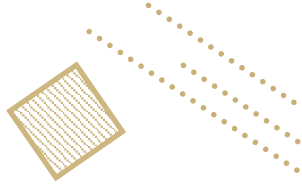
Localité	S	Numéro	Club
FAY DE BRETAGNE	E	551077	FAY-BOUVRON F. C.
LE GAVRE	E	560161	FC LE GAVRE LA CHEVALLERAIS
COUERON	F	501979	COUERON CHABOSSIERE FC
THOUARE SUR LOIRE	F	502138	U.S. THOUAREENNE
STE LUCE SUR LOIRE	F	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE
LA CHAPELLE SUR ERDRE	F	513858	A.C. CHAPELAIN
ORVAULT	F	517365	ORVAULT SPORTS
ST HERBLAIN	F	521399	ST HERBLAIN O.C.
ST HERBLAIN	F	522724	U. F. ST HERBLAIN
ORVAULT	F	527371	U.S. BUGALLIERE
ORVAULT	F	547452	ORVAULT R.C.
NANTES	G	500041	LA MELLINET
NANTES	G	501904	F.C. NANTES
NANTES	G	509427	METALLO S. CHANTENAY
NANTES	G	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX
NANTES	G	518109	ESP. ST YVES DE NANTES
NANTES	G	519100	R.A.C.C. NANTES
NANTES	G	519195	A .S. C . DERVALIERES NANTES
NANTES	G	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES
NANTES	G	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES
NANTES	G	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES
NANTES	G	541583	LA PANAFRICAINE
NANTES	G	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES
NANTES	G	547525	NANTES SUD 98
NANTES	G	548480	AS Les NANTILLAIS
NANTES	G	551545	ETOILE DU CENS NANTES
REZE	H	512354	A.E.P.R. REZE
LES SORINIERES	H	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL
BOUAYE	H	518479	F.C. BOUAYE
BASSE GOULAIN	H	520085	A.C. BASSE GOULAIN
REZE	H	544184	F.C. REZE
LA MONTAGNE	H	548100	F.C. LA MONTAGNE
BOUGUENAI	H	560160	BOUGUENAI FOOTBALL
VERTOU	H	581361	ES VERTOU FOOT
ST SEBASTIEN	H	582222	ST SEBASTIEN FC
VALLET	I	502518	ENT.S. VALLET
GORGES	I	514034	EL. DE GORGES
HAUTE GOULAIN	I	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN
LE LOROUX BOTTEREAU	I	544136	LANDREAU LOROUX SP.C.
ST JULIEN DE CONCELLES	I	561182	FC ST JULIEN DIVATTE
LA CHAPELLE HEULIN	I	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE
ST HILAIRE DE CLISSON	I	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE
ST FIACRE	I	582652	FC COTEAUX DU VIGNOBLE
LA CHEVROLIERE	J	509069	HERBADILLA CHEVROLIERE
ST PHILBERT DE GRAND LIEU	J	511875	U.S. ST PHILBERT GRANDLIEU
ST MARS DE COUTAIS	J	513856	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS
ST LUMINE DE COUTAIS	J	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS
PAULX	J	536713	F.C. DE PAULX
MACHECOUL	J	547589	ASR MACHECOUL
ST BREVIN LES PINS	K	502031	A.C. ST BREVIN
ST PERE EN RETZ	K	512985	ST PIERRE DE RETZ
CHAUVE	K	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE
STE MARIE SUR MER	K	527836	GOELANDS SANMARITAINS

Localité	S	Numéro	Club
PORNIC	K	542491	PORNIC FOOT
ROUANS	K	544107	ENT.S. DES MARAIS
ARTHON EN RETZ	K	544823	ARCHE F.C.
ST MICHEL CHEF CHEF	K	545404	OCEANE F.C.
ST HILAIRE DE CHALEONS	K	547524	F.C. DE RETZ
ST VIAUD	K	581901	AS VITAL FROSSAY
NANTES	Z	510735	A.S.O.N NANTES
NANTES	Z	582328	NANTES METROPOLE FUTSAL
NANTES	Z	602387	ASPTT CORPO DE NANTES
NANTES	Z	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES
LA MONTAGNE	Z	615570	A.S.C. INDRET

# SCÉNARIO 1

Transition sur une seule saison

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024



# LES SCÉNARIOS PROPOSÉS

## Scénario 1

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024



### Version 1 >>> groupes de 12 équipes (toutes les divisions)

#### Saison 23/24

40 équipes en D1 4 groupes de 10 équipes  
60 équipes en D2 6 groupes de 10 équipes  
90 équipes en D3 9 groupes de 10 équipes  
100 équipes en D4 10 groupes de 10 équipes  
100 équipes en D5 10 groupes de 10 équipes



#### Saison 24/25 et suivants ...

24 équipes en D1 2 groupes de 12 équipes  
48 équipes en D2 4 groupes de 12 équipes  
96 équipes en D3 8 groupes de 12 équipes  
108 équipes en D4 9 groupes de 12 équipes  
108 équipes en D5 9 groupes de 12 équipes

### Version 2 >>> groupes de 12 équipes (D1/D2/D3) et groupes de 10 équipes (D4/D5)

#### Saison 23/24

40 équipes en D1 4 groupes de 10 équipes  
60 équipes en D2 6 groupes de 10 équipes  
90 équipes en D3 9 groupes de 10 équipes  
100 équipes en D4 10 groupes de 10 équipes  
100 équipes en D5 10 groupes de 10 équipes



#### Saison 24/25

24 équipes en D1 2 groupes de 12 équipes  
48 équipes en D2 4 groupes de 12 équipes  
96 équipes en D3 8 groupes de 12 équipes  
100 équipes en D4 10 groupes de 10 équipes  
120 équipes en D5 12 groupes de 10 équipes

# LES CONSÉQUENCES SELON LES SCÉNARIIS (montées/descentes)

## Scénario 1 Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024



Si groupes de 12 équipes de D1 à D5						
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2025-2026	
<b>D1</b>	4 gr = 40	40	2x12 = 24	A l'issue de la saison 2024-2025 :	2x12 = 24	
	Montées en R3	4	4	équipes classées 1er et 2e	4	
	Maintiens en D1	14	12	équipes classées 3e à 8e	12	
	Descentes en D2	22	8	équipes classées 9e à 12e	8	
	6 gr = 60	60	4x12 = 48		4x12 = 48	
<b>D2</b>	Montées en D1	6	8	équipes classées 1er et 2e	8	
	Maintiens en D2	17	24	équipes classées 3e à 8e	24	
	Descentes en D3	37	16	équipes classées 9e à 12e	16	
	9 gr = 90	90	8x12 = 96		8x12 = 96	
	Montées en D2	9	16	équipes classées 1er et 2e	16	
<b>D3</b>	Maintiens en D3	49	62	équipes classées 3e à 9e + 6 meilleurs 10e	62	
	Descentes en D4	32	18	2 moins bons 10e et équipes classées 11e et 12e	18	
	10 gr = 100	100	9x12 = 108		9x12 = 108	
	Montées en D3	10	18	équipes classées 1er et 2e	18	
	Maintiens en D4	66	72	équipes classées 3e à 10e	72	
<b>D4</b>	Descentes en D5	24	18	équipes classées 11e et 12e	18	
	10 gr = 100	100	9x12 = 108		9x12 = 108	
	Montées en D4	10	18	équipes classées 1er et 2e	18	

\* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

\* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)



# LES CONSÉQUENCES SELON LES SCÉNARIIS (montées/descentes)

## Scénario 1 Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2024



Si groupes de 12 équipes de D1 à D3 et groupes de 10 équipes de D4 à D5					
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2025-2026
<b>D1</b>	4 gr = 40	40	2x12 = 24	A l'issue de la saison 2023-2024 :	2x12 = 24
	Montées en R3	4	4	1er de chaque groupe	4
	Maintiens en D1	14	12	équipes classées 2e à 4e et les 2 meilleurs 5e	12
	Descentes en D2	22	8	2 moins bons 5e et équipes classées 6e à 10e	8
	6 gr = 60	60	4x12 = 48		4x12 = 48
<b>D2</b>	Montées en D1	6	8	1er de chaque groupe	8
	Maintiens en D2	17	24	équipes classées 2e et 3e et les 5 meilleurs 4e	24
	Descentes en D3	37	16	moins bon 4e et équipes classées 5e à 10e	16
	9 gr = 90	90	8x12 = 96		8x12 = 96
	Montées en D2	9	16	1er de chaque groupe	16
<b>D3</b>	Maintiens en D3	49	62	équipes classées 2e à 6e et les 4 meilleurs 7e	62
	Descentes en D4	32	18	5 moins bons 7e et équipes classées 8e à 10e	18
	10 gr = 100	100	10x10 = 100		10x10 = 100
	Montées en D3	10	10	1er de chaque groupe	10
	Maintiens en D4	58	66	équipes classées 2e à 6e et 8 meilleurs 7e	66
<b>D4</b>	Descentes en D5	32	24	2 moins bons 7e et équipes classées 8e à 10e	24
	10 gr = 100	100	12x10 = 120		12x10 = 120
	Montées en D4	10	16	1er de chaque groupe	16
	Maintiens en D5	72	72	équipes classées 2e à 7e et 6 meilleurs 8e	72
	Descentes en D6	18	18	4 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	18
<b>D5</b>	10 gr = 100	100	12x10 = 120		12x10 = 120
	Montées en D4	10	16	1er de chaque groupe et les 4 meilleurs 2e	16
	Maintiens en D5	72	72	équipes classées 2e à 7e et 6 meilleurs 8e	72
	Descentes en D6	18	18	4 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	18
	10 gr = 100	100	12x10 = 120		12x10 = 120

\* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

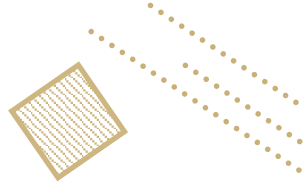
\* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)

# SCÉNARIO 2

Transition sur deux saisons

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025



# LES SCÉNARIOS PROPOSÉS

## Scénario 2

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024  
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025



### Version 1 >>> groupes de 12 équipes (toutes les divisions)

#### Saison 23/24

40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes
98 équipes en D5	9 groupes de 11 équipes



#### Saison 24/25

36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes
60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes
84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes
108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes
108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes



#### Saison 25/26 et suivants ...

24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes
48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes
96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes
108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes
108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes

### Version 2 >>> groupes de 12 équipes (D1/D2/D3) et groupes de 10 équipes (D4/D5)

#### Saison 23/24

40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes
98 équipes en D5	9 groupes de 11 équipes



#### Saison 24/25

36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes
60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes
84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes
110 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes



#### Saison 25/26 et suivants ...

24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes
48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes
96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes
120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes

# LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARI

(montées/descentes)

## Scénario 2

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024  
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025



Si groupes de 12 équipes de D1 à D5				
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*
<b>D1</b>	4 gr = 40	40	3x12 = 36	2x12 = 24
	Montées en R3	4		4
	Maintiens en D1	26	A l'issue de la saison 2024-2025 :	
	Descentes en D2	10	1er de chaque groupe	1er de chaque groupe et le meilleur 2e
<b>D2</b>	6 gr = 60	60	5x12 = 60	4x12 = 48
	Montées en D1	6		8
	Maintiens en D2	41	1er de chaque groupe	
	Descentes en D3	13	équipes classées 2e à 7e et les 5 meilleurs 8e	équipes classées 2e à 5e et les 3 meilleurs 6e
<b>D3</b>	9 gr = 90	90	7x12 = 84	8x12 = 96
	Montées en D2	9		16
	Maintiens en D3	61	1er de chaque groupe	
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et les équipes classées 9e et 10e	équipes classées 2e à 8e
<b>D4</b>	10 gr = 100	100	9x12 = 108	9x12 = 108
	Montées en D3	10		18
	Maintiens en D4	68	1er de chaque groupe et les 6 meilleurs 2e	
	Descentes en D5	22	3 moins bons 2e et équipes classées 3e à 8e et 5 meilleurs 9e	4 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e
<b>D5</b>	10 gr = 100	100	9x12 = 108	9x12 = 108
	Montées en D4	20	18	18
		1er et 2e de chaque groupe		1er et 2e de chaque groupe

\* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

\* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)

# LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARIII (montées/descentes)

## Scénario 2

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024  
Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2025



Si groupes de 12 équipes de D1 à D3 et groupes de 10 équipes de D4 à D5					
	2023-2024	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2024-2025	Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux*	2025-2026
<b>D1</b>	4 gr = 40	40	3x12 = 36	A l'issue de la saison 2023-2024 :	2x12 = 24
	Montées en R3	4	4	1er de chaque groupe	4
	Maintiens en D1	26	14	équipes classées 2e à 7e et les 2 meilleurs 8e	12
	Descentes en D2	10	18	2 moins bons 9e et les équipes classées 9e et 10e	8
<b>D2</b>	6 gr = 60	60	5x12 = 60		4x12 = 48
	Montées en D1	6	5	1er de chaque groupe	8
	Maintiens en D2	41	23	équipes classées 2e à 7e et les 5 meilleurs 8e	24
	Descentes en D3	13	32	moins bon 8e et les équipes classées 9e et 10e	16
<b>D3</b>	9 gr = 90	90	7x12 = 84		8x12 = 96
	Montées en D2	9	7	1er de chaque groupe	16
	Maintiens en D3	61	49	équipes classées 2e à 7e et les 7 meilleurs 8e	62
	Descentes en D4	20	28	2 moins bons 8e et les équipes classées 9e et 10e	18
<b>D4</b>	10 gr = 100	100	10x10 = 100		10x10 = 100
	Montées en D3	10	20	1er de chaque groupe	18
	Maintiens en D4	70	54	équipes classées 2e à 8e	72
	Descentes en D5	20	26	équipes classées 3e à 7e et 4 meilleurs 8e	18
<b>D5</b>	10 gr = 100	100	12x10 = 120	6 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	12x10 = 120
	Montées en D4	10	18	1er de chaque groupe	18

\* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

\* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)

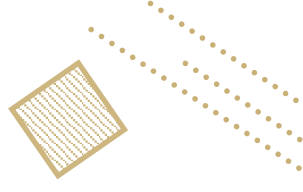
# SCÉNARIO 3

Transition sur trois saisons

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à  
l'intersaison 2024

Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à  
l'intersaison 2025

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à  
l'intersaison 2026



# LES SCÉNARIOS PROPOSÉS

## Scénario 3

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024

Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025

Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026



### Version 1 >>> groupes de 12 équipes (toutes les divisions)

Saison 23/24		→	Saison 24/25		→	Saison 25/26		→	Saison 26/27 et suivants...	
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes		36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		48 équipes en D2	4 groupes de 12 équipes
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes		84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D4	9 groupes de 12 équipes
98 équipes en D5	9 groupes de 11 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes		108 équipes en D5	9 groupes de 12 équipes		120 équipes en D5	10 groupes de 12 équipes

### Version 2 >>> groupes de 12 équipes (D1/D2/D3) et groupes de 10 équipes (D4/D5)

Saison 23/24		→	Saison 24/25		→	Saison 25/26		→	Saison 25/26 et suivants...	
40 équipes en D1	4 groupes de 10 équipes		36 équipes en D1	3 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes		24 équipes en D1	2 groupes de 12 équipes
60 équipes en D2	6 groupes de 10 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		60 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes		48 équipes en D2	5 groupes de 12 équipes
90 équipes en D3	9 groupes de 10 équipes		84 équipes en D3	7 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes		96 équipes en D3	8 groupes de 12 équipes
100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes		100 équipes en D4	10 groupes de 10 équipes
100 équipes en D5	10 groupes de 10 équipes		120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes		120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes		120 équipes en D5	12 groupes de 10 équipes

# LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARII (montées/descentes)



## Scénario 3

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024  
 Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025  
 Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026

2023-2024		Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux		2024-2025		Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux		2025-2026		Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux		2026-2027	
<b>D1</b>	4 gr = 40	40	A l'issue de la saison 2023-2024 :	3x12 = 36	A l'issue de la saison 2024-2025 :	2x12 = 24	A l'issue de la saison 2025-2026 :	2x12 = 24	2x12 = 24	4	1er et 2e de chaque groupe	4	8
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe	4	1er de chaque groupe et le meilleur 2e	4	1er et 2e de chaque groupe	4	4	12	équipes classées 2e à 7e et 2 meilleurs 8e	12	12
	Maintiens en D1	26	équipes classées 2e à 7e et 2 meilleurs 8e	15	2 meilleurs 2e et équipes classées 3e à 6e et le meilleur 7e	12	équipes classées 3e à 8e	12	12	8	équipes classées 9e à 12e	8	8
	Descentes en D2	10	2 moins bons 8e et équipes classées 9e, 10e	17	2 moins bons 7e et équipes classées 8e à 12e	8	équipes classées 9e à 12e	8	8	8	équipes classées 9e à 12e	8	8
<b>D2</b>	6 gr = 60	60		5x12 = 60		5x12 = 60		5x12 = 60	4x12 = 48			4x12 = 48	4x12 = 48
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe	5	1er de chaque groupe	8	1er de chaque groupe et 3 meilleurs 2e	8	8	24	2 moins bons 2e et équipes classées 3e à 8e	24	24
	Maintiens en D2	41	équipes classées 2e à 7e et 5 meilleurs 8e	36	équipes classées 2e à 8e et le meilleur 9e	32	équipes classées 3e à 8e	32	32	16	équipes classées 9e à 12e	16	16
	Descentes en D3	13	le moins bon 8e et équipes classées 9e et 10e	19	4 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e	20	équipes classées 9e à 12e	20	20	8	équipes classées 9e à 12e	8	8
<b>D3</b>	9 gr = 90	90		7x12 = 84		8x12 = 96		8x12 = 96	8x12 = 96			8x12 = 96	8x12 = 96
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe	7	1er de chaque groupe	8	1er de chaque groupe	8	8	62	1er de chaque groupe	62	62
	Maintiens en D3	61	équipes classées 2e à 7e et 7 meilleurs 8e	59	équipes classées 2e à 9e et 3 meilleurs 10e	58	équipes classées 2e à 8e et 2 meilleurs 9e	58	58	18	équipes classées 9e à 12e	18	18
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	18	4 moins bons 10e et équipes classées 11e et 12e	30	6 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e	30	30	18	équipes classées 9e à 12e	18	18
<b>D4</b>	10 gr = 100	100		9x12 = 108		9x12 = 108		9x12 = 108	9x12 = 108			9x12 = 108	9x12 = 108
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe	18	1er et 2e de chaque groupe	18	1er et 2e de chaque groupe	18	18	72	1er et 2e de chaque groupe	72	72
	Maintiens en D4	68	équipes classées 2e à 7e et 8 meilleurs 8e	72	équipes classées 3e à 10e	60	équipes classées 3e à 8e et 6 meilleurs 9e	60	60	18	équipes classées 9e à 12e	18	18
	Descentes en D5	22	2 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	18	équipes classées 11e et 12e	30	3 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e	30	30	18	équipes classées 9e à 12e	18	18
<b>D5</b>	10 gr = 100	100		9x12 = 108		9x12 = 108		9x12 = 108	9x12 = 120			10x12 = 120	10x12 = 120
	Montées en D4	20	1er et 2e de chaque groupe	18	1er et 2e de chaque groupe	18	1er et 2e de chaque groupe	18	18	18	1er et 2e de chaque groupe	18	18

\* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

\* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)



# LES CONSÉQUENCES SELON LES SCENARI (montées/descentes)

## Scénario 3

Passage à 36 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2024  
 Passage à 24 équipes en D1 et 60 équipes en D2 à l'intersaison 2025  
 Passage à 24 équipes en D1 et 48 équipes en D2 à l'intersaison 2026



2023-2024		2024-2025		2025-2026		2026-2027	
Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux		Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux		Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux		Si 4 équipes reléguées de championnats régionaux	
D1	4 gr = 40	3x12 = 36	A l'issue de la saison 2024-2025 :	2x12 = 24	A l'issue de la saison 2025-2026 :	2x12 = 24	
	Montées en R3	4	1er de chaque groupe	4	1er et 2e de chaque groupe	4	
	Maintiens en D1	26	équipes classées 2e à 7e et 2 meilleurs 8e	12	équipes classées 3e à 8e	12	
	Descentes en D2	10	2 moins bons 8e et équipes classées 9e, 10e	8	équipes classées 9e à 12e	8	
D2	6 gr = 60	5x12 = 60		5x12 = 60		4x12 = 48	
	Montées en D1	6	1er de chaque groupe	8	1er de chaque groupe et 3 meilleurs 2e	8	
	Maintiens en D2	41	équipes classées 2e à 7e et 5 meilleurs 8e	32	2 moins bons 2e et équipes classées 3e à 8e	24	
	Descentes en D3	13	le moins bon 8e et équipes classées 9e et 10e	19	4 moins bons 9e et équipes classées 10e à 12e	16	
D3	9 gr = 90	7x12 = 84		8x12 = 96		8x12 = 96	
	Montées en D2	9	1er de chaque groupe	7	1er de chaque groupe	16	
	Maintiens en D3	61	équipes classées 2e à 7e et 7 meilleurs 8e	59	équipes classées 2e à 9e et 3 meilleurs 10e	62	
	Descentes en D4	20	2 moins bons 8e et équipes classées 9e et 10e	18	4 moins bons 10e et équipes classées 11e et 12e	18	
D4	10 gr = 100	10x10 = 100		10x10 = 100		10x10 = 100	
	Montées en D3	10	1er de chaque groupe	10	1er de chaque groupe	18	
	Maintiens en D4	60	équipes classées 2e à 7e	70	équipes classées 2e à 8e	72	
	Descentes en D5	30	équipes classées 8e à 10e	20	équipes classées 9e à 10e	18	
D5	10 gr = 100	12x10 = 120		12x10 = 120		12x10 = 120	
	Montées en D4	20	1er et 2e de chaque groupe	12	1er de chaque groupe	18	

\* le nombre d'équipes reléguées sera augmenté entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 5 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra ajouter une relégation supplémentaire entre chaque division)

\* le nombre d'équipes reléguées sera diminué entre chaque division d'autant d'équipes que nécessaires (exemple : si 3 équipes reléguées issues de championnats régionaux, il faudra retirer une relégation entre chaque division)